

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
SOMMAIRE	5
AUTEURS	7
AVANT-PROPOS	9
PRINCIPALES ABRÉVIATIONS	11
Liste des références citées de manière abrégée.....	19
INTRODUCTION	21
I. Observations générales	22
II. La genèse des Règlements	24
A. <i>La phase préparatoire</i>	24
B. <i>Les propositions de la Commission et leur discussion</i>	27
C. <i>La coopération renforcée et l'adoption des textes</i>	32
III. Les principales caractéristiques des Règlements	34
A. <i>Une approche unitaire</i>	35
B. <i>L'immuabilité de la loi applicable</i>	38
C. <i>La faveur pour l'autonomie</i>	40
D. <i>La coordination des systèmes nationaux</i>	41
E. <i>La coordination avec d'autres règlements européens concernant des matières connexes</i>	43
F. <i>Dissociation entre la compétence et la loi applicable</i>	47
IV. Les conditions d'application	47
A. <i>L'application directe et la priorité des Règlements</i>	47
B. <i>Le champ d'application dans l'espace</i>	48
1) <i>Les États membres liés et non liés par les Règlements</i>	48
2) <i>L'application inter partes ou erga omnes</i>	51
C. <i>Les matières régies</i>	53
D. <i>L'internationalité de la situation</i>	55
E. <i>L'application dans le temps</i>	58

	PAGES
V. L'interprétation des Règlements	58
A. <i>Généralités</i>	58
B. <i>La recherche de la cohérence entre les règlements européens</i>	59
C. <i>L'interprétation de la notion de résidence habituelle</i>	61
1) <i>Le rôle central de la résidence habituelle au sein des Règlements</i>	61
2) <i>La notion de résidence habituelle</i>	61
3) <i>La détermination concrète de la résidence habituelle</i>	66
 PRÉAMBULES.....	 71
 CHAPITRE I. – CHAMP D'APPLICATION ET DÉFINITIONS.....	 107
Article 1. <i>Champ d'application</i>	107
I. Observations générales	109
II. Les régimes matrimoniaux et les effets patrimoniaux des partenariats enregistrés	110
III. L'exclusion des questions de droit public	111
IV. Les matières exclues	112
A. <i>La capacité juridique des personnes</i>	114
B. <i>L'existence, la validité ou la reconnaissance d'un mariage ou d'un partenariat</i>	116
1) <i>La portée de l'exclusion</i>	118
a) <i>Existence, validité et reconnaissance</i>	118
b) <i>La dissolution du mariage ou du partenariat</i>	119
c) <i>L'existence, la validité ou la reconnaissance du mariage ou du partenariat et la définition de ces institutions</i>	120
d) <i>Questions préalables et questions principales</i>	122
2) <i>Règles applicables aux questions exclues</i>	128
a) <i>La loi applicable au mariage</i>	129
b) <i>La loi applicable au partenariat enregistré</i>	130
c) <i>Méthode de la reconnaissance</i>	132
C. <i>Les obligations alimentaires</i>	133
D. <i>La succession du conjoint ou du partenaire décédé</i>	138
E. <i>La sécurité sociale</i>	150
F. <i>Le droit au transfert ou à l'adaptation des droits à la pension de retraite ou d'invalidité</i>	155
1) <i>La portée de l'exclusion</i>	155
2) <i>Les effets de l'exclusion</i>	163

	PAGES
G. <i>La nature des droits réels portant sur un bien</i>	165
1) L'acquisition par un époux ou un partenaire d'un droit réel sur un bien.....	167
2) La classification des biens entre époux ou partenaires	168
3) Les limitations à la capacité des époux ou partenaires	176
4) Les questions de preuve.....	176
5) Le transfert des biens	178
6) L'identification des prérogatives attachées à un droit réel	181
7) L'indivision entre époux ou partenaires.....	186
8) Le partage.....	189
H. <i>L'inscription dans un registre</i>	190
1) Les registres visés.....	192
2) La portée de l'exclusion.....	192
Article 2. Compétences en matière de régimes matrimoniaux dans les États membres/ Compétences en matière d'effets patrimoniaux des partenariats enregistrés dans les États membres.....	203
Article 3. Définitions.....	209
I. Observations liminaires	213
II. Les notions de « mariage » et de « partenariat enregistré »	214
A. <i>L'absence de définition du mariage</i>	215
1) Observations générales.....	215
2) Le renvoi au droit national des États membres	221
B. <i>La définition de « partenariat enregistré »</i>	231
1) Observations générales.....	231
2) La portée de la définition.....	235
3) Les éléments de la définition.....	237
a) Vie commune de deux personnes	237
b) Un régime prévu par la loi.....	240
c) Un enregistrement obligatoire	240
d) Le respect des exigences légales	245
4) Partenariat enregistré et mariage.....	245
III. Les notions de « régime matrimonial » et d'« effets patrimoniaux d'un partenariat enregistré »	246
A. <i>Considérations générales</i>	246
B. <i>Directives générales d'interprétation</i>	251

	PAGES
<i>C. La question des effets du mariage ou du partenariat et du régime « primaire »</i>	257
1) Le principe : l'emprise des Règlements sur les effets patrimoniaux du mariage ou du partenariat.....	257
2) L'indifférence de la nature impérative des règles nationales.....	262
3) Les conséquences de l'approche européenne.....	263
4) Les applications concrètes.....	266
<i>D. Les mécanismes visant exclusivement les relations entre époux post-mariage</i>	270
<i>E. Les institutions quasi-matrimoniales</i>	271
<i>F. Relations entre époux ou partenaires et personnes morales</i>	276
<i>G. Régime matrimonial et insolvabilité d'un époux ou partenaire</i>	280
IV. Les notions de « convention matrimoniale » et de « convention partenariale »	282
<i>A. Considérations générales</i>	282
<i>B. Un accord</i>	285
<i>C. Un accord avant, pendant ou après l'union</i>	287
<i>D. Un accord entre époux/partenaires ou futurs époux/partenaires</i>	289
<i>E. Un accord portant sur l'organisation du régime matrimonial/ des effets patrimoniaux du partenariat enregistré</i>	290
1) Accord ponctuel ou global.....	292
2) Les conventions mixtes.....	294
3) Convention matrimoniale et acte de mariage.....	298
4) Les dispositions relatives à la dot.....	303
V. Les notions relatives à la circulation des actes et des décisions	306
<i>A. Les États membres d'origine et d'exécution</i>	306
1) L'État membre d'origine.....	307
2) L'État membre d'exécution.....	309
<i>B. Les notions de décision, transaction judiciaire et acte authentique</i>	310
1) La notion de décision.....	310
2) La notion de transaction judiciaire.....	315
3) La notion d'acte authentique.....	317
VI. La notion de juridiction	325
<i>A. Les autorités judiciaires</i>	328
<i>B. Les autres autorités et les professionnels du droit</i>	330
1) Les exigences particulières.....	331
a) Exigences relatives au contenu de la mission.....	332
b) Exigences relatives à l'exercice de la mission.....	334

	PAGES
2) La situation du notariat	335
3) L'obligation de notification et ses conséquences	344
CHAPITRE II. – COMPÉTENCE	347
Article 4. Compétence en cas de décès d'un des époux/des partenaires	353
I. Observations liminaires	354
II. Les avantages et les inconvénients de la règle	356
III. Les conditions de la compétence accessoire	358
A. <i>Une juridiction saisie d'une question successorale</i>	358
B. <i>Une question en relation avec la succession</i>	362
C. <i>Une juridiction compétente pour la succession</i>	363
1) Les juridictions de l'État de la dernière résidence habituelle du défunt	366
2) Les juridictions de l'État national du défunt en cas de choix de loi	367
a) Une condition commune : le choix de loi	368
b) La compétence fondée sur l'élection de for ou l'acceptation tacite	369
c) La compétence fondée sur un déclinatoire	371
d) L'incompétence de la juridiction ayant décliné sa compétence	372
3) La compétence subsidiaire des juridictions de l'État de situation ..	373
4) Le for de nécessité	377
D. <i>La limitation de la procédure</i>	377
Article 5. Compétence dans des affaires de divorce, de séparation de corps ou d'annulation du mariage/ Compétence en cas de dissolution ou d'annulation du partenariat	379
I. Observations liminaires	381
II. Les avantages et les limites de la règle	383
III. Les conditions communes aux deux Règlements	388
A. <i>Une juridiction saisie</i>	388
B. <i>Le lien avec la demande principale</i>	393
C. <i>La compétence pour la question principale</i>	394
IV. La compétence pour statuer sur le régime matrimonial	395
A. <i>Observations générales</i>	395
B. <i>La distinction entre les chefs de compétence</i>	396

	PAGES
1) Les hypothèses de compétence accessoire de plein droit	396
a) Les juridictions de l'État de la résidence habituelle commune des époux	398
b) Les juridictions de l'État de la dernière résidence habituelle commune	398
c) Les juridictions de l'État de la résidence habituelle du défendeur	399
d) Les juridictions saisies d'une demande conjointe de divorce ou de séparation	400
e) Les juridictions de l'État de la nationalité commune	400
f) Les juridictions saisies d'une demande reconventionnelle	401
2) La compétence accessoire soumise à l'accord des époux	402
a) Les juridictions de l'État de la résidence habituelle de l'époux demandeur	402
b) Les juridictions saisies d'une demande de conversion de la séparation en divorce	402
c) Les compétences résiduelles fondées sur le droit national	403
V. La compétence pour statuer sur les effets patrimoniaux du partenariat	403
VI. L'accord des conjoints ou des partenaires	405
VII. Dissociation entre compétence et loi applicable	408
Article 6. Autres compétences	411
I. Observations liminaires	412
II. Cas d'application	413
A. <i>Cas non couverts par les articles 4 ou 5</i>	413
1) Absence d'une succession ou d'un cas de désunion	414
2) Absence d'une juridiction saisie au sens des articles 4 et 5	415
3) Absence de lien avec la succession ou la désunion	418
4) Mariage entre personnes de même sexe	418
B. <i>Absence d'une juridiction compétente en vertu des articles 4 et 5</i> ..	419
III. Les chefs de compétence	420
A. <i>Remarques générales</i>	420
B. <i>Les chefs de compétences</i>	422
1) La résidence habituelle des époux ou des partenaires	422
2) La dernière résidence habituelle des époux ou des partenaires	424
3) La résidence habituelle du défendeur	426
4) La nationalité commune des époux ou des partenaires	427
5) L'État selon le droit duquel le partenariat a été créé	428

	PAGES
Article 7. Élection de for	429
I. Contexte et objectifs	430
II. Le Règlement régimes	431
A. <i>Champ d'application</i>	431
B. <i>Relation avec les articles 4 et 5</i>	432
C. <i>Conditions du choix</i>	437
D. <i>Options de choix selon l'article 7</i>	438
1) <i>Choix du for et de la loi applicable</i>	438
2) <i>For et droit applicable à défaut de choix</i>	439
3) <i>Le choix des juridictions de l'État membre où le mariage a été célébré</i>	441
E. <i>Portée du choix</i>	441
F. <i>Effets du choix</i>	443
G. <i>Validité de l'accord de choix de for</i>	444
1) <i>Validité formelle</i>	444
2) <i>Validité matérielle</i>	446
H. <i>Planification</i>	446
III. Le Règlement partenariats	447
Article 8. Compétence fondée sur la comparution du défendeur	449
I. Contexte et objectifs	450
II. Le Règlement régimes	450
A. <i>Champ d'application</i>	450
B. <i>Le concept de comparution sans contestation</i>	453
C. <i>L'information par le juge</i>	454
III. Le Règlement partenariats	456
Article 9. Compétence de substitution	457
I. Observations liminaires	458
II. Les conditions du déclinatoire	463
A. <i>La non-reconnaissance ou l'inexistence du mariage ou du partenariat</i>	463
B. <i>Une juridiction saisie sur le fondement de certaines règles de compétences</i>	466
1) <i>Les juridictions pouvant décliner selon le Règlement régimes</i>	466
2) <i>Les juridictions pouvant décliner selon le Règlement partenariats</i>	469
C. <i>L'absence d'une décision reconnue relative à la désunion du couple</i>	470

	PAGES
<i>D. Les autres conditions et modalités du déclinatoire</i>	471
III. Les compétences de substitution	471
<i>A. L'élection de for</i>	471
<i>B. Les compétences de substitution à défaut d'accord</i>	473
<i>C. Déclinatoires successifs</i>	475
Article 10. Compétence subsidiaire	477
I. Observations liminaires	478
II. Les conditions de la compétence subsidiaire	479
<i>A. Caractère subsidiaire</i>	479
1) Aucune autre juridiction n'est compétente sur les fondements des articles 4 à 8.....	479
2) Incompétence résultant de l'application de l'article 9	481
<i>B. Un immeuble situé dans un État lié par les Règlements</i>	482
III. L'effet de la compétence subsidiaire	484
IV. Les avantages et les inconvénients de la règle	485
<i>A. Une compétence subsidiaire uniforme</i>	485
<i>B. Le risque de compétences concurrentes et de conflits positifs</i>	485
<i>C. La dérogation au principe d'unité</i>	486
<i>D. La dissociation entre compétence et loi applicable</i>	487
Article 11. Forum necessitatis	489
I. Observations liminaires	490
II. Les conditions d'application de la règle	490
<i>A. Une compétence subsidiaire</i>	490
<i>B. L'impossibilité absolue ou relative d'une procédure à l'étranger</i>	492
<i>C. Un lien suffisant avec l'État du for</i>	494
<i>D. L'appréciation discrétionnaire et le caractère exceptionnel de l'article 11</i>	495
III. Les effets	496
Article 12. Demandes reconventionnelles	499
I. Observations liminaires	499
II. Les conditions de la compétence	500
Article 13. Limitation de la procédure	503
I. Observations liminaires	504

	PAGES
II. Les conditions d'application	505
A. <i>Une juridiction saisie</i>	505
B. <i>Une succession relevant du Règlement successions</i>	505
1) Compétence fondée sur l'article 4.....	506
2) Compétence fondée sur d'autres dispositions.....	508
C. <i>Demande de l'une des parties</i>	510
D. <i>Biens situés dans un État tiers</i>	510
E. <i>Le pronostic de non-reconnaissance</i>	512
F. <i>Appréciation discrétionnaire</i>	514
III. Les effets de la disposition	515
IV. La limitation de la procédure par les parties	517
Article 14. Saisine d'une juridiction.....	519
Article 15. Vérification de la compétence.....	523
I. Observations introductives	523
II. L'obligation du juge saisi de vérifier sa compétence	524
III. L'obligation du juge incompetent de se dessaisir	526
Article 16. Vérification de la recevabilité.....	531
I. Observations introductives	532
II. Le contenu de la protection du défendeur non comparant	532
III. Les modalités de protection du défendeur non comparant	534
Article 17. Litispendance.....	537
I. Observations introductives	537
II. Les conditions d'application	539
A. <i>Deux ou plusieurs « juridictions »</i>	539
B. <i>Limites matérielles et territoriales de l'article 17</i>	539
C. <i>L'identité des litiges</i>	541
1) Les « mêmes parties ».....	541
2) Le « même objet » et « la même cause ».....	542
III. La mise en œuvre	543
IV. Litispendance et reconnaissance des décisions	546
Article 18. Connexité.....	549

	PAGES
Article 19. Mesures provisoires et conservatoires.....	553
I. Observations introductives.....	553
II. La compétence directe au provisoire.....	555
III. La notion de « mesures provisoires et conservatoires ».....	558
IV. La circulation des mesures provisoires et conservatoires.....	559
CHAPITRE III. – LOI APPLICABLE.....	563
Article 20. Application universelle.....	567
Article 21. Unité de la loi applicable.....	571
I. Le principe d'unité et sa portée.....	571
II. Les précédents.....	572
III. Unité et immutabilité de la loi applicable.....	574
IV. Les tempéraments de l'unité.....	574
Article 22. Choix de la loi applicable.....	577
I. Historique de l'article 22.....	579
II. L'article 22 et la consécration de l'autonomie de la volonté en droit international privé des régimes matrimoniaux.....	582
III. Les justifications de l'autonomie de la volonté en matière patrimoniale familiale.....	588
IV. La nature de l'autonomie de la volonté.....	590
V. L'étendue du choix.....	594
A. <i>Le choix de la loi de la nationalité</i>	599
B. <i>Le choix de la loi de la résidence habituelle</i>	608
C. <i>Le choix de la loi de l'État selon le droit duquel le partenariat a été enregistré</i>	612
VI. Les limites au choix de loi.....	614
A. <i>Interdiction du choix de loi partiel</i>	617
B. <i>Interdiction du choix de normes non étatiques</i>	620
C. <i>Refus du choix en faveur de la loi de la résidence future des époux et des partenaires</i>	621
D. <i>Partenaires : obligation d'un choix de loi efficace</i>	622
E. <i>La sanction du non-respect des limites de l'article 22</i>	625
VII. Le choix de loi tacite.....	626
A. <i>La question de principe : admissibilité du choix de loi tacite</i>	626

	PAGES
<i>B. La recherche du choix de loi tacite : quel périmètre ?</i>	631
<i>C. Les indices d'un choix de loi tacite</i>	636
VIII. Le moment du choix	645
IX. La modification du choix de loi	647
<i>A. Changement de loi : principe et modalités</i>	648
<i>B. Changement de loi et changement de régime</i>	650
<i>C. Changement de loi et effet rétroactif</i>	656
i) Le principe : un changement de loi pour l'avenir	656
ii) La nuance : la possibilité d'un changement de loi rétroactif	660
A. La possibilité pour les époux ou partenaires de faire rétroagir le choix de loi	660
B. La protection des droits des tiers	663
X. L'efficacité du choix de loi	668
XI. Le choix de loi en dehors de l'article 22	671
Article 23. Validité quant à la forme de la convention sur le choix de la loi applicable	677
I. Introduction	678
II. Champ d'application	681
III. Le socle européen	684
IV. Les exigences nationales : la diversité au service des politiques des États membres	688
<i>A. Le principe</i>	688
<i>B. Les règles formelles supplémentaires</i>	694
<i>C. Les différentes hypothèses</i>	700
Article 24. Consentement et validité au fond	703
I. Introduction	704
II. Champ d'application	706
III. Le principe	714
<i>A. L'application de la loi choisie par les parties</i>	714
<i>B. L'identification des exigences matérielles pertinentes</i>	715
IV. Le tempérament	719
<i>A. Champ d'application du tempérament</i>	719
<i>B. Mise en œuvre du tempérament</i>	723

	PAGES
Article 25. Validité quant à la forme d'une convention matrimoniale/ Validité quant à la forme d'une convention partenariale.....	731
I. Introduction	732
II. Le socle européen	737
III. Les exigences nationales : un cumul potentiel	740
A. <i>Les exigences formelles supplémentaires</i>	740
B. <i>Le système mis en place par l'article 25</i>	754
1) <i>La lex causae</i>	760
2) <i>La loi de la résidence habituelle</i>	763
Article 26. Loi applicable à défaut de choix par les parties	767
I. Observations introductives	770
II. Les conditions d'application	771
III. La loi applicable au régime matrimonial	774
A. <i>Le rattachement objectif du régime matrimonial</i>	774
1) Des rattachements « en cascade »	774
2) <i>La loi de la première résidence habituelle commune</i>	777
a) <i>Observations générales</i>	777
b) <i>Signification de résidence habituelle « commune »</i>	780
c) <i>Signification de « première » résidence habituelle</i>	783
d) <i>L'immutabilité du rattachement</i>	791
3) <i>Loi de la nationalité commune</i>	795
a) <i>Observations générales</i>	795
b) <i>La célébration du mariage comme moment déterminant</i>	797
c) <i>La détermination de la nationalité des époux</i>	798
d) <i>Les cas de double nationalité non-commune</i>	799
e) <i>Les cas de double nationalité commune</i>	805
4) <i>Les liens les plus étroits</i>	806
a) <i>Observations générales</i>	806
b) <i>La célébration du mariage comme moment déterminant</i>	809
c) <i>Les liens pertinents</i>	811
B. <i>La clause d'exception</i>	813
1) <i>Observations générales</i>	813
2) <i>La fonction de la clause d'exception</i>	815
a) <i>Correction du rattachement à la première résidence habituelle des époux</i>	815
b) <i>Application du droit de la dernière résidence habituelle des époux</i>	817
3) <i>Les autres conditions de la clause d'exception</i>	818
a) <i>Caractère exceptionnel</i>	818

	PAGES
b) Demande de la part d'un époux et charge de la preuve.....	819
c) La durée significativement plus longue de la dernière résidence habituelle	820
d) Expectatives des époux	821
e) Appréciation discrétionnaire du juge	826
f) Absence d'une convention matrimoniale antérieure	830
4) Les effets de la clause d'exception	831
a) Application de la loi de la dernière résidence habituelle commune.....	831
b) Application en principe rétroactive.....	832
c) Protection des tiers.....	834
IV. La loi applicable aux effets patrimoniaux du partenariat enregistré	835
A. <i>Le rattachement objectif</i>	835
1) Le rattachement à la loi de création du partenariat	835
2) Les avantages et les inconvénients du rattachement	835
3) La référence à la création plutôt qu'à l'enregistrement du partenariat.....	840
4) Les cas d'enregistrement multiple.....	841
B. <i>La clause d'exception</i>	842
Article 27. Portée de la loi applicable	845
I. Introduction	847
II. L'établissement du régime matrimonial ou des effets patrimoniaux du partenariat enregistré	850
A. <i>Le régime légal</i>	851
B. <i>Les conventions entre époux ou partenaires</i>	853
1) La validité substantielle d'une convention matrimoniale ou partenariale.....	854
i) Les questions visées	854
ii) Les questions qui n'intéressent pas la validité substantielle de la convention	860
2) Les difficultés liées à l'écoulement du temps.....	863
III. Le fonctionnement du régime	866
A. <i>La composition des patrimoines</i>	866
1) L'emprise de la loi applicable aux relations patrimoniales entre membres du couple	867
2) L'intervention de la loi réelle.....	871
B. <i>La gestion des patrimoines</i>	873
C. <i>Les relations avec les tiers</i>	881
1) Introduction	881

	PAGES
2) Le principe : application de la loi du régime	883
3) L'étendue de l'emprise de l'article 27, point f.....	885
4) La relation avec l'article 28	889
IV. La mutabilité du régime.....	891
V. La fin du régime.....	899
A. <i>La dissolution du régime matrimonial et la division des biens des partenaires.....</i>	<i>899</i>
B. <i>La liquidation et le partage.....</i>	<i>903</i>
1) Les opérations de liquidation	905
2) Le partage.....	910
Article 28. Opposabilité aux tiers.....	917
I. Introduction.....	920
II. Les interactions entre les époux ou partenaires et les tiers saisies par le droit.....	920
III. Le droit international privé des interactions entre les époux ou partenaires et les tiers.....	929
IV. La nature du mécanisme mis en place par l'article 28.....	934
V. Le fonctionnement de l'article 28.....	937
VI. L'importance de l'article 28 dans le système des Règlements.....	940
VII. Les conditions d'application de l'article 28.....	943
VIII. La neutralisation de l'article 28 : la connaissance dans le chef du tiers	946
A. <i>Les relations entre connaissance effective et connaissance présumée.....</i>	<i>948</i>
B. <i>La charge de la preuve</i>	<i>952</i>
C. <i>La connaissance présumée</i>	<i>953</i>
1) La nature des présomptions	954
2) Les présomptions fondées sur la coïncidence des lois	957
a) Coïncidence entre la loi du régime et la loi de la convention ...	958
b) Coïncidence entre la loi du régime et la résidence habituelle des parties.....	961
c) Coïncidence entre la loi du régime et la loi du lieu de situation de l'immeuble	964
3) Les présomptions liées au respect des obligations de publicité ou d'enregistrement.....	966
D. <i>La connaissance effective ou l'ignorance négligente</i>	<i>968</i>
1) L'objet de la preuve et la preuve contraire	968
2) Les moyens à mettre en œuvre.....	980

	PAGES
IX. La solution en cas d'inopposabilité de la loi du régime	984
Article 29. Adaptation des droits réels	993
I. Introduction	994
II. Champ d'application	998
A. <i>Concept de droit réel</i>	999
B. <i>Droit réel lié aux relations entre époux ou partenaires</i>	1004
C. <i>Inexistence du droit réel</i>	1005
III. Mise en œuvre de l'article 29	1016
A. <i>Interdiction du refus d'accueillir le droit réel</i>	1016
B. <i>Mécanisme de l'adaptation</i>	1018
C. <i>Mise en œuvre de l'adaptation</i>	1022
Article 30. Lois de police	1025
I. Observations liminaires	1025
II. Les lois de police dans le cadre des Règlements	1026
III. Les hypothèses d'identification des lois de police	1028
A. <i>La protection du logement familial</i>	1029
B. <i>Autres intérêts protégés par des lois de police</i>	1029
IV. Le rapport entre les mécanismes de l'ordre public et des lois de police	1032
Article 31. Ordre public	1035
I. Observations liminaires	1036
II. Conditions et effets de l'intervention du mécanisme de l'ordre public international	1036
A. <i>Les conditions du déclenchement</i>	1037
1) <i>Le caractère d'exception de l'ordre public international</i>	1037
2) <i>L'application in concreto</i>	1038
3) <i>Les liens de proximité (« Inlandsbeziehung »)</i>	1040
B. <i>Les effets du recours à l'ordre public international</i>	1042
III. Les principes et les valeurs protégés par l'ordre public	1044
A. <i>Le principe d'égalité entre hommes et femmes</i>	1046
B. <i>Le principe de l'interdiction des discriminations à l'égard des couples de même sexe</i>	1049
C. <i>Le principe de la solidarité familiale</i>	1053

	PAGES
IV. Limites et contrôle de l'application de l'ordre public international.	1055
<i>A. Les limites de l'ordre public</i>	1056
1) Les limites découlant des principes du droit européen	1056
2) Les limites découlant des Règlements eux-mêmes.....	1057
<i>B. Les acteurs responsables du contrôle de l'ordre public</i>	1059
1) Le contrôle exercé par la Cour de justice : l'ordre public comme une notion autonome du droit européen.....	1059
2) Le contrôle par les juges des États membres : le renforcement nécessaire de la motivation justifiant le recours à l'ordre public international.....	1060
3) Le rôle des notaires.....	1063
Article 32. Exclusion du renvoi	1065
I. Observations liminaires	1065
II. La raison d'être de la règle	1068
III. Les possibles avantages du renvoi	1071
IV. Renvoi et clause d'exception	1073
Article 33. Systèmes non unifiés – Conflits de lois territoriaux	1075
Article 34. Systèmes non unifiés – Conflits de lois interpersonnels	1076
Article 35. Non-application du présent règlement aux conflits de lois internes	1077
I. Observations liminaires	1077
II. Les conflits de lois territoriaux	1081
<i>A. Le renvoi aux règles internes de la loi applicable</i>	1081
<i>B. L'application subsidiaire des critères prévus par les Règlements</i> ...	1086
1) L'application du critère de la résidence habituelle.....	1087
2) Le remplacement du critère de la nationalité par les liens les plus étroits	1089
<i>C. L'application d'autres critères de rattachement</i>	1093
III. Les conflits de lois interpersonnels	1093
IV. Les conflits de lois internes	1094
CHAPITRE IV. – RECONNAISSANCE, FORCE EXÉCUTOIRE ET EXÉCUTION DES DÉCISIONS	1097
I. Une nouvelle étape de l'intégration du principe de reconnaissance mutuelle au droit européen	1097

	PAGES
II. Les conditions d'application des dispositions du chapitre IV.....	1102
Article 36. Reconnaissance.....	1109
I. La reconnaissance de plein droit.....	1109
II. La notion et les effets de la reconnaissance.....	1110
III. La demande de reconnaissance à titre principal.....	1113
A. <i>La qualité pour agir.....</i>	1113
B. <i>La procédure de reconnaissance.....</i>	1115
C. <i>Le régime des actions déclaratoires négatives.....</i>	1116
IV. La reconnaissance à titre incident.....	1117
Article 37. Motifs de non-reconnaissance.....	1119
I. Observations liminaires.....	1120
II. Le rôle de l'ordre public dans la procédure de reconnaissance et exécution des décisions étrangères.....	1122
A. <i>La notion d'ordre public.....</i>	1122
B. <i>L'ordre public substantiel.....</i>	1127
1) <i>La violation du principe de non-discrimination.....</i>	1127
2) <i>L'exception d'ordre public à l'époque du pluralisme matrimonial...</i>	1128
3) <i>D'autres cas de violation de l'ordre public ?.....</i>	1132
III. L'ordre public procédural et les défauts de la notification.....	1133
A. <i>Contenu de l'ordre public procédural.....</i>	1133
B. <i>Les décisions rendues par défaut et les notifications inefficaces ...</i>	1136
IV. Les décisions inconciliables.....	1141
A. <i>Les décisions qui contredisent une décision de l'État du for.....</i>	1142
B. <i>Les décisions qui contredisent une décision antérieure pouvant être reconnue dans l'État du for.....</i>	1143
Article 38. Droits fondamentaux.....	1145
Article 39. Interdiction du contrôle de la compétence de la juridiction d'origine.....	1147
Article 40. Absence de révision quant au fond.....	1151
Article 41. Sursis à statuer.....	1155
Article 42. Force exécutoire.....	1157
I. Observations liminaires.....	1157

	PAGES
II. Le caractère exécutoire de la décision	1159
III. La déclaration de force exécutoire et l'exécution	1160
Article 43. Détermination du domicile.....	1163
Article 44. Compétence territoriale.....	1165
Article 45. Procédure.....	1167
Article 46. Défaut de production de l'attestation.....	1171
Article 47. Déclaration constatant la force exécutoire.....	1173
Article 48. Communication de la décision relative à la demande de déclaration constatant la force exécutoire.....	1175
Article 49. Recours contre la décision relative à la demande de déclaration constatant la force exécutoire.....	1177
I. Les deux types de recours contre la décision sur la force exécutoire .	1178
II. L'objet du recours	1178
III. Les moyens à disposition des tiers intéressés	1180
Article 50. Pourvoi contre la décision rendue sur le recours.....	1183
Article 51. Refus ou révocation d'une déclaration constatant la force exécutoire.....	1185
Article 52. Sursis à statuer.....	1187
Article 53. Mesures provisoires et conservatoires.....	1191
I. Les mesures conservatoires avant la déclaration d'<i>exequatur</i>	1192
II. Les mesures conservatoires après la déclaration d'<i>exequatur</i>	1194
III. L'exécution provisoire et les mesures conservatoires	1195
Article 54. Force exécutoire partielle.....	1197
Article 55. Aide juridictionnelle.....	1201
Article 56. Caution ou dépôt.....	1205
Article 57. Impôt, droit ou taxe.....	1207

	PAGES
CHAPITRE V. – ACTES AUTHENTIQUES ET TRANSACTIONS JUDICIAIRES.....	1209
Article 58. Acceptation des actes authentiques.....	1209
I. Introduction	1210
II. Champ d'application	1214
III. Portée de l'article 58 : l'acceptation de la force probante	1215
A. <i>Le régime européen de l'authenticité</i>	1215
1) Le principe : un régime spécial pour la force probante.....	1215
2) Le mécanisme : l'extension de la force probante.....	1217
3) Le régime de la contestation de l'authenticité.....	1221
B. <i>Le negotium</i>	1222
IV. L'outil destiné à faciliter la circulation : l'attestation concernant l'acte authentique	1224
V. Les limites à la circulation : l'ordre public et les contestations	1226
A. <i>L'ordre public</i>	1227
B. <i>Les contestations</i>	1229
C. <i>Le conflit entre deux actes authentiques</i>	1232
Article 59. Force exécutoire des actes authentiques.....	1235
I. Quels sont les actes visés ?	1236
II. Le principe : nécessité d'une déclaration préalable constatant la force exécutoire	1239
III. La nuance : un contrôle fondé sur l'ordre public	1244
Article 60. Force exécutoire des transactions judiciaires.....	1249
I. Champ d'application	1250
II. Nécessité d'une déclaration constatant la force exécutoire	1251
III. Le recours contre la déclaration constatant la force exécutoire et l'ordre public	1255
CHAPITRE VI. – DISPOSITIONS GÉNÉRALES ET FINALES.....	1259
Article 61. Légalisation ou formalité analogue.....	1259
Article 62. Relations avec les conventions internationales existantes...	1261
I. Observations introductives	1262
II. Les solutions de portée générale	1264

	PAGES
III. Les conventions nordiques	1267
IV. L'impossibilité pour les États membres de conclure de nouvelles conventions	1267
Article 63. Informations mises à la disposition du public.....	1271
Article 64. Informations concernant les coordonnées et les procédures	1271
Article 65. Établissement et modification ultérieure de la liste contenant les informations visées à l'article 3, paragraphe 2	1272
Article 66. Établissement et modification ultérieure des attestations et des formulaires visés aux articles 45, paragraphe 3, point b), 58, 59 et 60.	1272
Article 67. Comité	1273
Article 68. Clause de réexamen.....	1273
Article 69. Dispositions transitoires	1277
I. Le principe : une application réservée aux situations nouvelles	1280
II. L'application dans le temps des règles de conflit de lois	1282
A. <i>Application automatique des règles européennes de conflit de lois aux couples formés à compter du 29 janvier 2019</i>	1283
B. <i>Choix de loi effectué à compter du 29 janvier 2019</i>	1285
III. L'application dans le temps des règles de compétence internationale et de reconnaissance ou d'exécution	1296
A. <i>L'application dans le temps des règles de compétence</i>	1296
B. <i>L'application dans le temps des règles de reconnaissance et d'exécution des décisions</i>	1301
Article 70. Entrée en vigueur.....	1305
I. Distinction entre entrée en vigueur et application	1305
II. Application anticipée de certaines dispositions	1306
III. Application réservée aux États membres participant à la coopération renforcée	1308
BIBLIOGRAPHIE	1311
INDEX.....	1335